

Page: 1/8

Date d'impression: 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

- Code du produit: 1021

· Numéro d'enregistrement A registration number is not available for this substance as it is a mixture.

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Laboratory chemical

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès (Barcelona)

Tel. (+34) 937 489 400

Fax. (+34) 937 489 401

e-mail: product.safety@panreac.com

• Service chargé des renseignements: email: product.safety@panreac.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Single telephone number for emergency calls: 112 (EU)

Tel.: (+34) 937 489 499

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

· Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ récipient avec doublure intérieure.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

(suite de la page 1)

Page : 2/8

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: solution aqueuse

· Composants dangereux:

CAS: 7647-01-0 >0.1-≤10% chlorure d'hydrogène

EINECS: 231-595-7 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, Reg.nr.: 01-2119484862-27-XXXX EINECS: 231-595-7

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Faire boire de l'eau (maximal 2 verres).

Ne pas essaver de neutraliser.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

• 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Chlorure d'hydrogène (HCI)

Phosgène

Non combustible.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Précipiter les vapeurs se dégageant avec l'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter le contact avec la substance.

Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Date d'impression : 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

### Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

(suite de la page 2)

Page : 3/8

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Nettoyer.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Température de stockage recommandée: Room Temperature
- · Classe de stockage: 12
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

## 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

VLEP Valeur momentanée: 7,6 mg/m³, 5 ppm

· DNEL

### 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

Inhalatoire Acute - local effects, worker Long-term - local effects, worker 8 mg/m3

· PNEC

### 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

Aquatic compartment - freshwater 0,036 mg/L
Aquatic compartment - marine water 0,036 mg/L
Aquatic compartment - water, intermittent releases 0,045 mg/L

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· Protection respiratoire:

Protection respiratoire recommandée en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Filter ABEK

(suite page 4)

Date d'impression : 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

### Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

· Protection des mains:

(suite de la page 3)

Page : 4/8

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

- · Protection des yeux: Lunettes de protection
- · Protection du corps:

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physic	ques et chimiques			
· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales · Aspect:				
Forme: Couleur: · Odeur:	Liquide Incolore Inodore			
· Seuil olfactif:  · valeur du pH:	Non déterminé.  Non déterminé.			
Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. Point initial d'ébullition et intervalle				
· Point d'éclair	Non déterminé.  Non applicable.			
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.			
Température de décomposition:	Non déterminé.			
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.			
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.			
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.			
· Pression de vapeur:	Non déterminé.			
Densité à 20 °C: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	1,02 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.			
		(suite page		

F-3-

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

Page : 5/8

### Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

(suite de la page 4)

- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

- Viscosité:
Dynamique: Non déterminé.
Cinématique: Non déterminé.

- Teneur en solvants:
Eau: 91,0 %

- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Les partenaires réactionnels connus de l'eau.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: En cas de d'incendie: voir paragraphe 5.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Nous ne disponsons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

· Composant	Туре	Valeur	Espèce	
7647-01-0 chlorure d'h	-			
Dermique LD50 >5.01	0 mg/kg (lapin)			

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Faibles irritation,
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritation légère
- · En cas d'inhalation Faibles irritation,
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

Page : 6/8
Date d'impression : 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

(suite de la page 5)

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

### 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

EC50/72 h | 0,78 mg/l (Algae)

EC50/48 h 0,492 mg/l (daphnia magna)

LC50/96 h 24,6 mg/l (fish)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU
- · DOT, ADR, IMDG, IATA UN1789

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT Hydrochloric acid solution

· ADR ACIDE CHLORHYDRIQUE solution
· IMDG, IATA HYDROCHLORIC ACID solution

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · DOT



Classe 8 Matières corrosives.

(suite page 7)

Page : 7/8

Date d'impression : 12.02.2020 Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

# Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

	(suite de la page
Label	8
ADR	
Fra	
<u> </u>	
Classe Étiquette	8 (C1) Matières corrosives.
:	0
IMDG, IATA	
<u> </u>	
,	
Class	8 Matières corrosives.
Label	8
14.4 Groupe d'emballage	
DOT, ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre pa	
l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice	Attention: Matières corrosives.
Kemler):	80
No EMS: Segregation groups	F-A,S-B Acids
Stowage Category	E
14.7 Transport en vrac conformément à	
l'annexe II de la convention Marpol et au	N
recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
DOT Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L
Qualitity illintations	On cargo aircraft only: 60 L
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L Code: E1
Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur:
	ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieu 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	E
IMDG Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Mandana and discountification of the state o
"Règlement type" de l'ONU:	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml UN 1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE SOLUTION,

Date d'impression : 12.02.2020

Révision: 12.02.2020 Numéro de version 10

Nom du produit: Acide Chlorhydrique 1 mol/l (1N)

(suite de la page 7)

Page : 8/8

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (RÈACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR